

# Plein les bottes!!

snetap  
FSU

Bulletin d'informations régionales Occitanie  
de l'Enseignement Agricole Public

N°11

## Rentrée 2018 dans l'enseignement agricole public d'Occitanie : toujours plus d'austérité et... sans boussole !

- Des effectifs en baisse dans les lycées publics de 1,81% (3 % au niveau national), baisse très marquée en Seconde GT et dans le cycle technologique et général. Par contre, l'augmentation est sensible en 4ème et 3ème de l'EA. Le DRAAF ne croit pas à la démographie... Il oublie que nous sommes dans un « creux » pour les générations entrant en 2nde (alors que l'EN n'a pas fermé les classes ouvertes au moment des classes « pleines » de 2000-2001) et que des classes plus nombreuses arrivent...
- Encore des mesures de gel, baisse de seuil, regroupement de sections (après celles décidées en juin) au cours de l'été. Une partie des heures a été re-ventilée sur d'autres filières ou lycées pour accueillir des élèves supplémentaires (dégel de la 2nde GT à Carcassonne, augmentation de seuils). Et avec tout ça, on continue de sur-consommer de la dotation horaire !



Le Snetap a dénoncé que la classe de 2nde GT d'Auzeville soit encore affichée gelée alors que face à la mobilisation des personnels, sa réouverture a été actée le 3 septembre ! Le gel en 2018 fait peser un risque de

fermeture en 2019 ! De même, le gel de la 1ère bac pro Bio-industries de transformation à Villefranche-de-Rouergue, contraire à l'engagement du DRAAF en 2017, est un très mauvais signal.

- Des suppressions de postes d'ACEN, si bien que la Cheffe de SRFD ne craint pas les suppressions de postes à venir inscrites au Budget 2019 ! « On l'a déjà fait ! »
- Toujours des options sacrifiées : les options sportives (108 h) ne sont dotées qu'à hauteur de 80 h (lorsqu'une section sportive est déclarée), les sections européennes (144 h) sont dotées à moitié, les autres options facultatives pas du tout ! L'offre d'options est pourtant vue comme un élément d'attractivité !
- Des licences professionnelles non dotées (contre 72h auparavant) !
- Aucune visibilité sur la filière générale dans les lycées agricoles ! Pourtant tout devra être discuté dans les réunions des CA d'automne et dans un CTREA extraordinaire avant janvier !
- Maintien du BEPA alors que le BEP est supprimé à l'EN. Pour les Bac Pro co-signés (EN-EA) ? On ne sait pas !
- Abandon de la gouvernance et du financement de l'apprentissage aux branches qui met en péril les petits CFAA et encourage la mixité des publics.

Le Snetap a condamné la mixité des publics, véritable aberration pédagogique. Il a exprimé de vives inquiétudes quant au mixage des publics en formation initiale scolaire et par apprentissage. Le SRFD s'est timidement engagé à ne le développer qu'à la marge.

Le Snetap a réaffirmé son opposition à la loi apprentissage : la qualité et les spécificités de l'enseignement agricole doivent être préservées tout en garantissant une élévation du niveau de qualification.

# Des conditions de rentrée et des perspectives inacceptables

- **Aucune ouverture de formation en 2019, comme en 2018...**

La Cheffe de SRFD préfère laisser croire à un « débloqué des seuils », qui engendrerait un dépassement de dotation horaire. Alors même qu'on annonce une baisse des moyens ! Qui veut y croire ? Pas l'**intersyndicale FSU-CGT-FO-SUD** qui a voté contre le projet de carte scolaire.

- **Des fiches de postes** d'agent.es administratifs-ives **floues**, rendant les agent.es corvéables à merci : le SRFD interviendra auprès des directeurs.trices avant la campagne des entretiens professionnels...
- Une **dotation insuffisante** par le Conseil Régional en **personnel d'accueil**. Les Directions d'EPL doivent gérer en respectant les missions respectives des agent.es de l'État et celles de la Région...
- Création de 16,6 postes équivalent-temps plein d'AESH (accompagnant.es des élèves en situation de handicap) : CDD d'un an, 39 semaines (pour 36 travaillées), à 60 % minimum. **Ces dispositions, qui sont loin du statut demandé, ont été obtenues par le Snetap-FSU**, sans quoi ces personnels auraient perdu de la rémunération par rapport au temps où ils étaient en contrats aidés. Par contre, pour la formation (de 60 heures obligatoires) de ces personnels, aucun engagement !
- Une dotation en assistant.es d'éducation en hausse en 2018 : **le Snetap obtient le respect du droit et la signature de contrats d'un an** contre la volonté de certain.es directeurs.trices de signer des contrats de 4 mois de septembre à décembre...
- Pour finir, le Ministre Travert a annoncé devant une délégation intersyndicale le 26 septembre que le **LPAH de Moissac ne fermerait pas ! C'est le résultat de la mobilisation des personnels** et nous ne pouvons que nous féliciter de cette annonce ! Cependant, nous sommes dans l'attente de gestes concrets. La ré-ouverture du dispositif ULIS pourrait être le premier !

Les élections générales professionnelles auront lieu le 6 décembre 2018.

Les personnels éliront leurs représentant.es pour 4 ans.

Le Snetap-FSU et le Snep-FSU présenteront des listes unitaires avec la CGT Agri pour le Comité Technique régional de l'enseignement agricole (CTREA) et la Commission consultative paritaire régionale (CCPR) d'Occitanie.

**Votez pour des militant.es engagées au quotidien dans vos établissements !**

**Pour nous contacter:**  
**occitanie@snetap-fsu.fr**  
**Tel : 06 23 02 29 37**



**F.S.U.**

**ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN**